

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

En ce mois de mars, nous célébrons la journée internationale des droits des femmes.

Officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, la journée du 8 mars met en lumière les différentes avancées en faveur des droits des femmes et celles encore à obtenir. Cette journée remonte aux mouvements du début du XXe siècle en Europe et aux Etats-Unis, qui réclamaient de meilleures conditions de travail, le droit de vote et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le chemin est encore long, mais nous serons toujours du côté de celles et ceux qui veillent et agissent pour assurer l'égalité entre tous. Cette année scolaire a permis de mettre à l'honneur une femme et non des moindres, Adrienne Bolland. La Ville de Dammarie-lès-Lys est particulièrement fière d'avoir donné son nom à la nouvelle école du Bois du Lys, permettant ainsi de démontrer qu'à cette époque une femme pouvait être pilote d'avion et pionnière dans les records aéronau-

tiques, ce qui a certainement ouvert la voie à ce que nous considérons aujourd'hui comme acquis.

A l'occasion du 11 novembre et grâce au travail remarquable de Madame Florence Séchaud-Martin, nous avons pu mettre à l'honneur, une autre femme, Hélène Brossard. Seul nom féminin inscrit au monument aux morts de notre ville, il vient rappeler que la guerre ne fut pas qu'une question d'hommes mais aussi de femmes, tant sur le front comme ces courageuses infirmières que dans les industries, les exploitations agricoles...

C'est par la mise en avant d'exemples remarquables, que nous permettrons aux jeunes dammariennes de croire que tout leur est possible.

Dammarie-lès-Lys est particulièrement sensible et impliquée dans cette ambition à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, notre collectivité compte plus de femmes à des postes de direction que d'hommes. Loin

d'être une information anecdotique, c'est le fait d'une volonté, c'est aussi un message de liberté et d'égalité qui est adressé à toutes les femmes.

A l'occasion de cette journée internationale, nous voulons réaffirmer notre engagement sans faille aux côtés des femmes victimes de violences. Aucune forme de violence (psychologique, sexuelle ou physique) ne doit être tolérée. Il nous semble important de rappeler le numéro d'écoute anonyme et gratuit qui oriente et accompagne les victimes et les témoins, pour mettre fin au cycle des violences. Le numéro 39 19 est une ligne téléphonique ouverte sept jours sur sept, de 9h à 22h en semaine et de 9h à 18 le week-end.

Dammariennes, soyez assurées de notre engagement à promouvoir sur notre territoire, vos droits.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le 8 mars prochain nous célébrerons la Journée internationale des droits des femmes, et à travers elle la lutte pour la fin des inégalités par rapport aux hommes. Selon le rapport « égalité femmes-hommes » publié par la mairie, Il apparaît que nos services municipaux emploient davantage de femmes que d'hommes à tous les niveaux de compétences et de responsabilités, le rapport n'entrant pas dans le détail des rémunérations. 24 sur les 26 temps partiels proposés par la ville sont cependant occupés par des femmes.

Le rapport indique également que notre ville compte 22,8 pour cent de familles monoparentales et précise que dans 84 pour cent des cas le monoparent est une femme. Il est plus difficile pour ces femmes dammariennes d'articuler vie professionnelle et vie familiale d'autant plus qu'elles connaissent bien souvent des situations matérielles difficiles, en particulier en terme d'accès au logement et aux soins.

S'ajoute à ces difficultés la menace représentée par la réforme des retraites que souhaite nous imposer notre gouvernement, qui impacterait en premier lieu les femmes. Parce qu'elles connaissent des carrières hachées, entrecoupées de périodes d'inactivité liées aux congés parentaux, parce que davantage que les hommes elles exercent des emplois précaires, à temps partiel souvent subi, qu'il soit imposé par l'employeur ou dicté par la répartition traditionnelle des tâches au sein du couple. Parce que les mesures de solidarité (deux ans par enfant, pensions de réversion...) seraient revues à la baisse : elles constituent 24 pour cent de la pension des femmes mais seulement 6 pour cent de celle des hommes, parce qu'elles perçoivent des revenus plus faibles à compétences et postes égaux.

La pension des femmes est aujourd'hui inférieure de 26 pour cent à celle des hommes. Celles-ci liquident déjà leur retraite plus tard

que les hommes. Un allongement de la durée de cotisation, toujours plus inatteignable pour les femmes, creuserait encore le fossé des inégalités entre les femmes et les hommes et plongerait une part croissante des femmes dans la précarité.

Enfin rappelons que les signalements de violences conjugales sont en constante augmentation, et qu'une femme meurt toujours tous les trois jours en France sous les coups de son compagnon.

dammariecitoyenne@gmail.com

Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »**REPENSER LA POLITIQUE PUBLIQUE**

Les représentants politiques sont contraints d'adapter leur discours pour faire face aux défis posés par la crise climatique, la guerre en Ukraine, l'inflation, la cherté de la vie. Ainsi, nous avons proposé des actions concrètes pour une ville plus verte et respectueuse de la qualité de vie lors du débat sur la politique générale.

Nous avons la chance à Dammarie d'avoir des espaces de qualité : proximité de la forêt, parcs de Soubiran, Abbaye, Farcy, bords de Seine.

Actuellement des espaces de la plaine du Lys sont en friche. Nous nous sommes exprimés dans la République pour une forêt urbaine et la végétalisation de la ville pour mieux lutter contre le réchauffement climatique et la création d'îlots de fraîcheur.

Nous proposons aussi :

- Une commission citoyenne avec bailleurs,

habitants, associations et élus pour mettre en œuvre un agenda VERT avec des objectifs clairs

- Un programme de transition environnemental : rénovation énergétique, isolation thermique sur tous les bâtiments publics et logements sociaux, gestion de l'éclairage public, dépollution des friches, installation de panneaux solaires sur les lieux publics (toits Idéal Standard)

- La rédaction d'une « charte urbaine verte » pour cadrer les constructions à Dammarie : stop au béton, protégeons les arbres et nos espaces verts lors des constructions (cf. projet de logement près de la piscine où se trouve un parc remarquable, patrimoine de notre ville !)

- Formation des élus par des experts du GIEC dans le respect des 17 objectifs du développement durable

- Aménagement des bords de Seine pour créer un espace de loisirs pour tous

- Un programme éducatif de plantation avec nos jeunes pour les sensibiliser à la protection de notre environnement et à la végétalisation des écoles

- Projets de végétalisation avec les bailleurs : cultures verticales, toits végétalisés...

Pour une politique municipale engagée et participative

Nous soutenons l'initiative des projets participatifs même si c'est insuffisant. Il est urgent de placer le défi environnemental au centre du projet municipal : les projets d'aménagement doivent tenir compte des enjeux liés à l'eau, la biodiversité, la qualité de l'air, la préservation des ressources, la réduction des nuisances, la gestion des risques et la transition énergétique. Cela implique une politique concertée conduite par des services municipaux publiques et non une externalisation coûteuse.

Patricia, Sylvie et Hicham
elu.unnouveausoufflepourll@gmail.com